

## **[CFDT.FR] ANI Télétravail 2020, un levier pour une mise en place en entreprise !**

Pour qu'elle soit réussie, la mise en place du télétravail suppose la prise en compte des réalités de l'entreprise et la mobilisation du dialogue social. L'Accord national interprofessionnel signé le 26 novembre 2020 par la CFDT sur le télétravail constitue en ce sens un levier pour l'action syndicale : mode d'emploi.



Documents

[ANI TÉLÉTRAVAIL 2020, UN LEVIER POUR UNE MISE EN PLACE EN ENTREPRISE !](#)